



## **SIEGE:**

**Quartier Les Oliviers Pôle de Services  
30 avenue de Zelzate 07200 AUBENAS**

04.75.93.31.70

**ANTENNE:** Bâtiment H Le Zodiaque 6 Allée Copernic  
07100 Annonay

[cidff07@cidff07.fr](mailto:cidff07@cidff07.fr)

[www.cidff07.fr](http://www.cidff07.fr)

**Association Loi 1901**

Membre du Réseau National du CNIDFF

Association agréée par l'Etat

Organisme de formation

Présidente : Mme RABIER Maryse

Directrice : Mme EXMELIN Nathalie

# OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

Favoriser la promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes** par l'information des femmes et les familles sur leurs droits, dans une **approche globale** telle que définie par décret.

La défense de ce principe d'égalité de droit constitue un ancrage commun à nos actions, et nécessite des **moyens d'intervention autour des tous les champs de la vie des personnes:**

## Service emploi formation

Information emploi, formation, création d'activité/ VAE, etc.

+ portage MIFE

## Service vie relationnelle et familiale

2 « Espaces Rencontre »:  
le Ricochet et la Courte Echelle

## Service juridique et lutte contre les violences faites aux femmes

1/ Service d'information juridique pour toutes et tous  
2/ Lutte contre les violences faites aux femmes



# ACCES AU DROIT/JURIDIQUE

Permanences gratuites et confidentielles, tout public (hommes et femmes et généralistes:

- ✓ Droit de la famille : séparation, divorce, PACS, autorité parentale, fixation pension/obligation alimentaire, recouvrement pension alimentaire, successions, filiations, etc.
- ✓ Droit du travail : contrat, licenciement, rupture conventionnelle, etc.
- ✓ Droit du logement : bail, loyer, préavis, dépôt de garantie, etc.
- ✓ Droit des étrangers
- ✓ Droit de la consommation
- ✓ Aide juridictionnelle
- ✓ Etc.

Le CIDFF07 ne traite pas des la matière pénale et oriente vers l'AMAV07

Cette mission se situe dans le cadre global d'une mission de service public confiée par l'état.

*La mission des juristes étant de nature **strictement informative**, elles transmettent à la personne les règles de droit applicables à la situation exposée, sans lui délivrer de conseil. Les juristes orientent alors la personne vers autres les professionnels du droits: avocats, notaires, huissiers, etc.*



# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**Le CIDFF est « REFERENT DEPARTEMENTAL VIOLENCES  
CONJUGALES »**

Conformément à la mesure 6-3 du 2e plan global de lutte contre les violences faites aux femmes (2008-2010), ont été créés des postes de « référent », interlocuteur unique et de proximité des femmes victimes de violences, leur garantissant une réponse individualisée et une prise en charge globale.

→ **3 axes d'intervention**

## **PREVENTION**

Interventions auprès  
des jeunes sur le  
thème de l'égalité, du  
respect et de la  
prévention de violences  
filles/garçons

## **FORMATION DES PROFESSIONNELS**

4 stages de formation  
« lutte contre les  
violences conjugales »  
de 2 Jours/an

## **AIDE AUX FEMMES VICTIMES:**

**Réfèrent  
départemental  
prostitution  
+ 3 dispositifs**

# AIDE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

## ✓ **Le Bureau d'Aide spécialisé aux Femmes Victimes :**

écoute, information (mécanismes des violences, droit et procédure civils, en amont ou en aval de la procédure, orientations vers les autres partenaires et professionnels du droit), et suivi dans la durée

## ✓ **L'accueil de jour départemental femmes victimes de violences conjugales:**

L'objectif est de prévenir les situations d'urgence. Ecoute, repos, information, documentations, orientations, accueil avec enfant, mise à l'abri de documents, domiciliation postale, etc.

## ✓ **L'accompagnement des bénéficiaires du dispositif TGD (Téléphone Grave Danger):**

L'attribution du TGD est effectuée après évaluation de l'AMAV, est sur décision du Parquet.

Le CIDFF07 est en charge de suivi de la victime pendant la durée de la mesure (6 mois renouvelable 1 fois). Le CIDFF07 est présent au TGI, le jour de la remise du TGD.



## 19 LIEUX DE PERMANENCES

### Accès au Droit et Bureau d'Aide aux Femmes Victimes de Violences:

- AUBENAS: Siège, Commissariat, centre social Pont d'Aubenas, Mission Locale, Centre Hospitalier
- ANNONAY: Gendarmerie
- DAVEZIEUX: CMS
- TOURNON: Gendarmerie, Centre Social
- LE CHEYLARD: CMS
- LAMASTRE: CMS
- PRIVAS: CMS
- LE TEIL: CMS
- BOURG SAINT ANDEOL: CMS
- SAINT MARCEL: MSAP
- LES VANS: MSAP
- VALLON PONT D'ARC: MSAP
- LARGENTIERE: Gendarmerie
- ROSIERES: Mairie

**+ Accueil de Jour Femmes Victimes de Violences Conjugales:**  
Du lundi au jeudi au siège à AUBENAS

**+ Permanences Téléphoniques d'Accès au Droit**  
toutes les semaines  
→ Contacter le secrétariat

**ACCUEIL Standard téléphonique et RDV au 04 75 93 31 70**

Le lundi de 13h30 à 17h / Le vendredi 9h à 12h30  
Du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

